L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 25 JUIN 1892.

OFFICIEL.

Assemblée Générale
— DE —
L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session régulère de 1892.

No 1] RÉSOLUTION CONCURRENTE

Transférant dix mille dollars ($10,000) du Fonds des Levées et du Drainage au Fonds du Cinquième District des Levées de la Louisiane.

Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de dix mille dollars ($10,000) est, par les présentes, transférée du Fonds des Levées et du Drainage au Fonds du Cinquième District des Levées de la Louisiane pour usage immédiat en protégeant les levées dudit district contre l'inondation que l'on craint.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 24 mai 1892.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
L. F. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No. 2] RÉSOLUTION CONCURRENTE DE LA CHAMBRE No 5.

Priant le Secrétaire de la Marine de donner un commandant du navire de guerre Concord, actuellement à Cairo, Illinois, de s'arrêter à Bâton Rouge à son retour au Golfe en descendant le fleuve.

Il est résolu par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que le Secrétaire de la Marine est, par les présentes, prié de donner à l'officier commandant le navire de guerre des Etats-Unis Concord, actuellement à Cairo, l'ordre de s'arrêter à Bâton Rouge à son retour au Golfe, en descendant le fleuve, pendant assez longtemps pour permettre aux Officiers d'Etat, aux membres de l'Assemblée Générale et aux citoyens de Bâton Rouge de visiter le Concord.

Il est résolu, etc., Que le Gouverneur est requis de transmettre une copie de cette résolution au Secrétaire de la Marine.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 24 mai 1892.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 3] LOI

Faisant une allocation pour défrayer les dépenses de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, pour payer les frais de voyage réels et le *per diem* des membres, les salaires des officiers et des employés, et autres dépenses qui s'y rattachent, pour la session régulière commençant le 9 mai 1892.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, que la somme de soixante quatre mille dollars ($64,000), ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, est, par les présentes, allouée pour le paiement des frais de voyage réels et le *per diem* des membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, des salaires des officiers et des employés, et d'autres dépenses de la Législature, pour la session régulière commençant le 9 mai 1892; laquelle somme devant être obtenue et déboursée ainsi qu'il est ci-après pourvu.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que de la somme ainsi allouée, quarante-quatre mille dollars (44,000) sont, par les présentes, mis de côté pour l'usage de la Chambre des Représentants, et vingt mille dollars (20,000) pour l'usage du Sénat.

Le chairman des comités de débours des deux Chambres, dans la distribution de la somme ci-dessus allouée, émettra des certificats au trésor à des personnes ayant droit à un paiement et prendra des reçus pour ce qu'il aura payé. Ces certificats seront approuvés et contresignés par le président de chaque Chambre; et quand ils seront présentés à l'Auditeur de comptes publics, celui-ci émettra des *warrants* sur le Trésorier pour leurs montants en faveur des personnes qui y auront droit.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que des *warrants* ne seront payés avec tous fonds du trésor non autrement alloués; et le Trésorier est par les présentes requis de payer lesdits *warrants* avec le premier argent versé au trésor pour licences dues en l'année 1892 et pour taxes en l'année 1892, de préférence à tous autres *warrants*, à l'exception des *warrants* pour les salaires des officiers constitutionnels de l'Etat pour l'année 1892, lesquels auront le même privilège que les warrants dont il est question dans cette loi.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 8 juin 1892.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 4] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la section 9 de la loi No 44 de la session de 1886, créant le cinquième district de Levée de la Louisiane, approuvée le 2 juin 1886.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 9 de la loi No 44, de la session régulière de 1886, créant le cinquième district de Levée de la Louisiane, etc., approuvée le 2 juillet 1886, est par le présent amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants:

Section 1re—Il est décrété, etc., Que ledit Board de Levées est autorisé à prélever annuellement un assessment local ou une contribution forcée de cinq sous sur chaque acre de terre, et soixante dollars par mille sur chaque chemin de fer de largeur (gauge) ordinaire (standard) ou d'une largeur plus grande que la largeur ordinaire, et vingt dollars par mille sur chaque chemin de fer dont la largeur (gauge) est au-dessous de la largeur ordinaire, dans le cinquième district de Levée de la Louisiane, pourvu que tout chemin de fer dont la longueur totale est de moins de cent milles soit sujet à un assessment de levée ou contribution forcée de trente dollars par mille, lequel montant sera placé sur les tableaux d'assessment des paroisses respectives dudit district et sera collecté et versé au trésor d'Etat de la même manière que la taxe de levée de district de cent milles. Lesdite fonds seront placés au trésorier au crédit du cinquième district de Levée de la Louisiane, et seront payés contre les warrants du président du Board de Levées, émis pour la construction et la réparation des levées et pour l'objet ci-après indiqué. Rien dans cette loi ne privera ce district de sa part du fonds général de l'ingénieur. Toutes les taxes collectées démontrais d'après les tableaux de cinquième district de Levée, tel qu'il existe actuellement, seront transférées au crédit du cinquième district de Levée de la Louisiane. Tous les warrants déjà émis contre le fonds du cinquième district de Levée, seront payés avec les fonds du cinquième district de Levée de la Louisiane.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, le 8 juin 1892.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 5.] LOI

Pour interdire la pose de dalles à riz, écluses, tuyaux ou autres substances étrangères dans les levées publiques de l'Etat dans un but d'irrigation ou autre; pour exiger l'enlèvement par les jurés de police de toutes dalles à riz, écluses, de tous tuyaux ou autres conduits existant; et pourvoyant à une pénalité en cas de violation de cette loi.

Section 1re—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la somme de soixante quatre mille dollars ($64,000), ou telle partie de cette somme qui sera nécessaire, est, par les présentes, allouée pour le paiement des frais de voyage réels et le *per diem* des membres de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, des salaires des officiers et des employés, et d'autres dépenses de la Législature, pour la session régulière commençant le 9 mai 1892; laqselle somme devant être obtenue et déboursée ainsi qu'il est ci-après pourvu.

Sec. 2—Il est de plus décrété, etc., Que de la somme ainsi allouée, quarante-quatre mille dollars (44,000) sont, par les présentes, mis de côté pour l'usage de la Chambre des Représentants, et vingt mille dollars (20,000) pour l'usage du Sénat.

Le chairman des comités de débours des deux Chambres, dans la distribution de la somme ci-dessus allouée, émettra des certificats au Trésor à des personnes ayant droit à un paiement et prendra des reçus pour ce qu'il aura payé. Ces certificats seront approuvés et contresignés par le président de chaque Chambre; et quand ils seront présentés à l'Auditeur de comptes publics, celui-ci émettra des *warrants* sur le Trésorier pour leurs montants en faveur des personnes qui y auront droit.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que des *warrants* ne seront payés avec tous fonds du trésor non autrement alloués; et le Trésorier est par les présentes requis de payer lesdits *warrants* avec le premier argent versé au trésor pour licences dues en l'année 1892 et pour taxes en l'année 1892, de préférence à tous autres *warrants*, à l'exception des *warrants* pour les salaires des officiers constitutionnels de l'Etat pour l'année 1892, lesquels auront le même privilège que les warrants dont il est question dans cette loi.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 8 juin 1892.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

No 6] LOI

Pour amender et décréter à nouveau la section 9 de la loi No 44 de la session de 1886, créant le cinquième district de Levée de la Louisiane, approuvée le 2 juillet 1886.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la section 9 de la loi No 44, de la session régulière de 1886, créant le cinquième district de Levée de la Louisiane, etc., approuvée le 2 juillet 1886, est par le présent amendée et décrétée à nouveau dans les termes suivants:

Section 1re—Il est décrété, etc., Que ledit Board de Levées est autorisé à prélever annuellement un assessment local ou une contribution forcée de cinq sous sur chaque acre de terre, et soixante dollars par mille sur chaque chemin de fer de largeur (gauge) ordinaire (standard) ou d'une largeur plus grande que la largeur ordinaire, et vingt dollars par mille sur chaque chemin de fer dont la largeur (gauge) est au-dessous de la largeur ordinaire, dans le cinquième district de Levée de la Louisiane, pourvu que tout chemin de fer dont la longueur totale est de moins de cent milles soit sujet à un assessment de levée ou contribution forcée de trente dollars par mille, lequel montant sera placé sur les tableaux d'assessment des paroisses respectives dudit district et sera collecté et versé au trésor d'Etat de la même manière que la taxe de levée de district de cent milles. Lesdite fonds seront placés au trésorier au crédit du cinquième district de Levée de la Louisiane, et seront payés contre les warrants du président du Board de Levées, émis pour la construction et la réparation des levées et pour l'objet ci-après indiqué. Rien dans cette loi ne privera ce district de sa part du fonds général de l'ingénieur. Toutes les taxes collectées démontrais d'après les tableaux de cinquième district de Levée, tel qu'il existe actuellement, seront transférées au crédit du cinquième district de Levée de la Louisiane. Tous les warrants déjà émis contre le fonds du cinquième district de Levée, seront payés avec les fonds du cinquième district de Levée de la Louisiane.

G. W. BOLTON,
Speaker de la Chambre des Représentants.

CHARLES PARLANGE,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, le 8 juin 1892.
MURPHY J. FOSTER,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
T. S. ADAMS,
Secrétaire d'Etat.

Un Ami

Désire mentionner par l'entremise du journal le *Register* des résultats bienfaisants qu'il a reçus de l'usage régulier des **Pilules d'Ayer.** Il dit: Je me sentais malade et fatigué et mon estomac semblait être en désordre. J'essayai plusieurs remèdes, mais aucun ne paraissait me donner du soulagement jusqu'à ce que fusse persuadé d'essayer ce vieux remède digne de confiance, les Pilules d'Ayer. J'en ai pris seulement une boite, mais je me sens comme un homme nouveau. Je pense qu'elles sont les plus agréables et les plus faciles à prendre que n'importe quel dont j'ai fait usage, étant si élégamment recouvertes de sucre que même un enfant les prendrait avec plaisir. J'adjure tous ceux, qui ont

Besoin

d'un laxatif, d'essayer les Pilules d'Ayer."
— Boothbay (Me.) *Register*.

"Entre les âges de cinq et quinze ans, j'étais tourmenté d'une sorte de "saltrheum, ou dartres, principalement aux jambes, et spécialement à la courbure du genou au-dessus du moll et. A cette place des plaies suppurantes se formaient, puis devenaient croûtes et se crevassaient, quand la jambe remuait. Ma mère essaya de tout, mais tout fut en vain. Quoique un enfant, je lus les journaux au sujet des effets bienfaisants des Pilules d'Ayer, et persuadai ma mère de me les faire essayer. Sans grande foi dans le résultat elle se procura des

Pilules d'Ayer,

et je commençai à en faire usage, et bientôt je remarquai une amélioration. Encouragé par ceci, je continuai, jusqu'à ce que j'en eusse pris deux boites, quand les plaies disparurent, et je n'ai jamais été depuis tourmenté par elles." — E. Chipman, Agent de propriétés immobilières, Roanoke, Va.

"J'ai souffert pendant des années de désordres de l'estomac et des reins, me causant des peines très douloureuses dans différentes parties du corps. Nul des remèdes essayés par moi ne m'a donné aucun soulagement jusqu'à ce que commençasse à prendre des Pilules d'Ayer, et je fus guéri." — Wm. Goddard, Notaire Public, Five Lakes, Mich.

Préparées par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass
Vendues partout par les Droguistes.

Chaque Dose est Efficace.

Concert.

Nous avons déjà parlé d'un concert vocal et instrumental qui se donnera lundi prochain 27 juin, Salle Grunewald, au bénéfice de M. Mangioni de Pasquali, ténor italien.

Nous adressons tous nos remerciments à Mlle B. Shaerer pour la carte qu'elle a bien voulu nous faire remettre. Mlle Shaerer dont nous avons en déjà le plaisir de parler dans les colonnes de l'*Abeille* se chantera deux morceaux de chant: *Musica Prohibita*; *La Stella confidente* et dans un duo de piano, avec le Professeur Patricolo: *Danse Macabre*, de Saint-Saëns, une page de maître.

PUBLICATION ARTISTIQUE. — Nous avons eu l'occasion hier d'examiner un ouvrage illustré, publié—format in folio —à Phil'adelphie et portant ce titre: "*The Stage and its Stars—Past and Present.*

C'est d'abord une histoire du théâtre américain, autrefois et aujourd'hui—c'est surtout une galerie de portraits de comédiens et tragédiens—américains ou anglais—et de scènes empruntées aux ouvrages où ils se sont rendus célèbres. Les portrais généralement sont une vraie artistique réelle; il en est quelques-uns excellemment réussis.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 25 juin 1892.—Indications pour la Louisiane :Temps généralement couvert et averse.

Température du 24 juin 1892.
Thermomètre de E. A. L. Claat, opticiens.
No 142 rue du Canal.
Entre Canondelet et Bienvenue.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin.....	82	25
Midi.....	94	31
3 P.M.....	94	31
6 P.M.....	90	29

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Louis Sorajorin à Mme Veuve George J. Blakeslee.
John C. Dodt à Katie M. Tiemann.
John F. Spearing à Mme Mary K. Goodwyn.

Naissances.

Mme Charles Junker, un garçon.
Mme Louis Hayward, une fille.
Mme Frederick Weigemann, une fille.
Mme Cornelius J. Brown, un garçon.
Mme August Blum, un garçon.
Mme Albert Louis, une fille.

Décès.

William Henderson, 51 ans, 606 rue Howard.
Mme Veuve F. A. Mazerat, 86 ans, 300 rue Ursulines.
Maria Cooper, 47 ans, 197 rue Howard.
Thomas W. Sumner, 24 ans, 158 rue Julia.
Lizzie Mary Jordan, 30 ans, enfoncure de rue Clara et Burdette.
Mme M. E. Archinard, 26 ans, 123 rue Rosa.
Mme Veuve A. Montgomery, 71 ans, 156 rue Bienville.
Bertha Francis, 13 mois, encaisse rue Union et Roman.
Philip J. Neff, 3 jours, 738 1/2 rue St Claude.
Annie Bochraus, 8 mois, 26 rue Elmire.
Mme Veuve Trautman, 42 ans, encaisse de rue Bienville et Miro.

Le Temple Maçonnique.

Les Maçons de la Grande Loge ont pris hier possession du Temple qu'ils viennent de faire construire à l'encoignure des rues Perdido et St Charles et qui, dès lors, nous nous le disons de tous, n'a pas besoin d'être décrit.

A 2 heures 30, les membres des diverses Loges se sont assemblés au Temple, et à 3 heures les cérémonies ont commencé par l'ouverture de la Loge à laquelle les frères se sont rendus personnellement.

Le chœur, sous la direction du Frère Burkowitz a chanté: "Le Seigneur est en son temple saint," après quoi M. Saunders, président du comité d'érection de l'immeuble, a donné son rapport, qui a été reçu par le Grand Maître C. F. Buck, qui a prononcé une courte allocution.

Plusieurs autres discours ont été prononcés et la fête s'est terminée par des chants.

De 6 à 10 heures du soir, une grande réception a eu lieu au Temple.

Le comité de réception était ainsi composé :

M. W. David R. Graham, P. G. M., chairman.

Perfect Union Lodge No 1—Joseph P. Horner, W. M.; George Boning, S. W.; Charles E. Turck, J. W.

Etoile Polaire No 1—Sylvain Chanfran, W. M.; O. F. Kroll, S. W.; A. S. Clavarie, J. W.

Persévérance No 4—Joseph Duvigneaud, W. M.; B. Lavigne, S. W.; L. F. Bouchereau, J. W.

St André No 5—Paul M. Godchaux, W. M.; Charles Adone, S. W.; Jean Larrieu, J. W.

Cervantes No 5—Joseph Venta, W. M.; J. Alabau, S. W.; Louis C. Garibaldi, J. W.

Germania No 46—Albert Heim, W. M.; C. J. Klein, S. W.; Gus Heim, J. W.

Friends of Harmony No 58—Albert G. Brice, W. M.; A. Steeg, S. W.; G. W. Dinkel, J. W.

Mount Moriah No 59—Francis Cook, W. M.; Robert Downey, S. W.; William Hyland, J. W.

George Washington No 65—Owen Gernon, W. M.; Eugène Baxter, S. W.; Wm Rooney, J. W.

Hiram No 70—Wm L. Forster, W. M.; S. U. Rosenthal, S. W.; Robert Werner, J. W.

Alpha Home No 72—Geo. J. Pinckard, W. M.; Edward Bell, S. W.; Wm Velden, J. W.

Cosmos No 76—Gus. Keitz, W. M.; Geo. Linscher, S. W.; Mayer Levy, J. W.

Hermitage No 98—Abe F. Grundy, W. M.; Charles F. Bolwitt, S. W.; John Bannan, S. W.

Louisiana No 102—Théo. D. Wharton, W. M.; J. W. Keefe, S. W.; E. F. Davenport, J. W.

Ocean No 144—Silas Frothingham, W. M.

Saint John No 153—A. O. Brodiman, W. M.; Jerry Levy, S. W.; A. S. Daniels, J. W.

Linn Wood No 167—Wm B. Hell, W. M.; Edward N. Stringer, S. W.; Frank Sintes, J. W.

Kosmos No 171—R. G. Holzer, W. M.; V. Fuchs, S. W.; T. F. Hartel, J. W.

Union No 172—Paul M. Schneidau, W. M.; John T. Sherrer, S. W.; L. M. Coutlg, J. W.

Dante No 174—G. Passalaqua, W. M.; G. Rocchi, S. W.; R. Abramowich, J. W.

Corinthian No 190—Geo. W. Booth, W. M.; Charles A. Thiel, S. W.; W. H. Watkins, J. W.

Jefferson No 101—L. I. Schwartz, W. M.; Isidore Kuhn, S. W.; L. Greber, J. W.

Officiers: Charles F. Buck, Nouvelle-Orléans, M. W. Grand Maître; Geo. H. Packwood, Clinton, R. W. Député Grand Maître; Geo W. Bolton, Pineville, R. W. Grand Senior Warden; Wm T. Nondiet, Nouvelle-Orléans, R. W. Grand Junior Warden; A. W. Hyatt, Nouvelle-Orléans, R. W. Grand Trésorier; Richard Lambert, Nouvelle-Orléans, R. W. Grand Secrétaire; Rév. H. C. Duncan, Alexandrie, W. Grand Chapelain; L. L. Schwartz, Nouvelle-Orléans, W. Grand Senior Deacon; R. H. McClelland, Jackson, W. Grand Junior Deacon; F. M. Cook, Nouvelle-Orléans, W. Grand Marshal; G. Passalaqua, Nouvelle-Orléans, W. Grand Sword Bearer; Henry Hamburger, Nouvelle-Orléans, W. Grand Pursuivant; Chas. C. Bird, Bâton Rouge, W. Grand Steward; Sylvain Chanfran, Nouvelle-Orléans, W. Grand Steward; E. T. Sellers, Downsville, W. Grand Steward; J. J. Ferguson, Alexandria, W. Grand Steward; Eugène B. O'Sullivan, Nouvelle-Orléans, Grand Tyler.

Comité des cérémonies—Charles F. Grand maître; M. W. Samuel M. Todd, passé grand maître; M. W. David R. Graham, passé grand maître; R. W. Arthur W. Hyatt, grand trésorier; R. W. Richard Lambert, grand secrétaire; R. W. George Soulé, R. W. Albert G. Brice.

Un nouveau membre du Clearing House de la Nouvelle-Orléans.

Voilà longtemps que nous avions fait, tel même, l'éloge très-mérité d'une institution de crédit qui manquait à la Nouvelle-Orléans et qu', depuis à peu près un an, s'est installée avec succès; nous voulons parler de l'association de Banque Co-Opérative qui ne date guère que d'hier et, depuis lors, a fait des progrès énormes—ce qui n'a, du reste, rien de bien merveilleux, puisque le système des banques coopératives a accompli de véritables prodiges en Europe, et spécialement en Angleterre et en Belgique.

C'est donc avec plaisir que nous apprenons par le canal de Col. Thos. C. Herndon, directeur du "Clearing House," comptoir de règlement, au bureau de liquidation, de la Nouvelle-Orléans, que la Banque Co Operative a été admise comme membre de cette institution.

Elle en a bien le droit, en vérité, car elle fait, aujourd'hui, des affaires considérables; elle possède un capital de $100,000. Outre les opérations ordinaires de banque, qu'elle fait comme toutes les institutions du même genre, elle a un département spécial, dont le but est de faciliter les transactions du petit commerce.

C'est même en ce département qu'elle est redevable des succès qu'elle a obtenus ici.

Le système de Banque Coopérative n'en est pas à son coup d'essai. Il a fait depuis longtemps ses preuves, en Belgique, en Angleterre, en France, en Allemagne, et même dans le Nord du continent Américain.

A la Nouvelle-Orléans, tout particulièrement, elle doit sa réussite si complète, si rapide, à l'habile direction de son éminent et populaire calculer, M. F. Millet.

Nos compliments sincère tout à la fois à la Banque Coopérative et au Clearing House.

Suicide.—M. Adolphe Schwarck, âgé de 38 ans, qui tient une épicerie au coin des rues Roman et Bouane, s'est suicidé hier soir à 11 heures 15, en se tirant un coup de revolver dans l'oreille droite.

Vers 11 heures, au moment de fermer son café, il invita plusieurs personnes qui se trouvaient présentes, à prendre une consommation, puis après avoir souhaité bonne nuit à tous, il ferma son magasin.

Il dit à sa femme d'aller se reposer, et compta son argent, après quoi prenant un revolver qui se trouvait dans le tiroir du comptoir, il le porta à son tête et tira feu, mais la balle ne l'atteignit pas et alla pénétrer dans une bouteille qui était pendue au mur, près de lui.

Il arma son revolver de nouveau, et, cette fois s'envoya une balle dans l'oreille droite. Sa femme, qui se trouvait couchée, courut à la cuisine, W. Angrir, pour voir ce qui se passait, mais ce dernier, aveuglé par la fumée, ne vit d'abord rien.

Après avoir regardé de tous côtés, il aperçut son patron étendu derrière le comptoir, appela au secours, et une personne, qui avait été attirée par les détonations, fit prévenir les étudiants qui se rendirent de suite sur les lieux.

Le blessé a été transporté à l'Hôpital de Charité, mais son état est si grave qu'on désespère de le sauver. La balle, après être entrée dans l'oreille, a percé la boite crânienne et a produit un choc sur le cerveau qui, après avoir privé le blessé de ses sens, entraînera fatalement la mort.

On prétend qu'à la suite de discussions avec son beau frère, il avait pu à peu au gaîté et s'est adonné à la boisson, et qu'hier après de nouveaux ennuis, il a résolu de mettre fin à ses jours.

D'autre part, sa famille prétend qu'il était sujet à des palpitations du cœur, et que chaque fois qu'il en était atteint, il devenait morose et bavait pour se remettre.

M. Schwarck est marié et a trois enfants. Il appartient à la Loge Mystic No 4 des Chevaliers de Pythias.

On n'a aucun espoir de le sauver, et les médecins de l'Hôpital s'attendent à chaque instant à le voir expirer.

Tentative de suicide.—Hier soir à 7 heures, l'agent Maguire a trouvé, gisant sur le terrain neuf en face Esplanade et Remparts, un jeune homme du nom de Chas. Andrieu, âgé de 27 ans, qui habite Carrollton.

Comme il avait l'air ivre, il a été amené au poste de police présenté où il a dit aux agents avoir eu beaucoup d'ennui la journée et avoir avalé dans la soirée une dose de bromur de potassium qu'il avait acheté dans le but de mettre fin à ses jours.

Les étudiants après l'avoir examiné l'ont transporté à l'Hôpital.

Les crevasses.—La plupart des crevasses sont en bonne voie de fermeture et il n'y a qu'une nouvelle à signaler celle de Delogny, à 50 milles en amont. Elle est située à environ un mille au-dessus de Belmont, mais sur la rive opposée. Elle mesure de 50 à 60 pieds. On n'est mis immédiatement à la pioche, et on espère pouvoir la fermer assez facilement si les matériaux arrivent à temps. Il faudra 200,000 pieds de bois et 75,000 sacs.

Cour Civile de District.—A. W. Moffet contre E. Ringe, pour $300.

Mme Julie Johnson demande l'émancipation.

Chute.—Hier matin, à 10 heures 30, un nommé Alfred Bradley, qui travaillait sur un échafaudage, rue Julie, entre Tonti et Rocheblave, est tombé et s'est cassé la jambe droite. Plusieurs de ses amis l'ont transporté chez lui, No 6 rue Sud Prieur, où il a reçu les soins du Dr Matter.

Vols.—Le sergent Schomaker a arrêté hier, au No 111 de la rue Chippewa, Cecile Williams, une jeune négresse de 14 ans, qui étaient employée comme servante chez Mme Geo. Wer, No 111 rue Chippewa, avait volé à Mme H. Davis qui y prend pension, une somme en or de $25 et une somme de $25.

La montre a été retrouvée chez la mère de la prisonnière qui habite au No 135 de la rue Chippewa.

—Des inconnus se sont introduits dans le magasin de Mme Yve Seidentricker, encoignure Chartres et Lesseps, et ont volé plusieurs objets évalués $6.

—On a volé six sacs d'oignons évalués $6 à M. J. B. Retz, qui tient un étal au marché français.

La Société Protectrice des Animaux.—Hier matin à 8 heures 30, à la requête de M. J. A. McQuade, membre de la Société Protectrice des Animaux, l'agent John Parker, du troisième precinct, a arrêté M. Arthur Nunez, demeurant rue Marigny, près Urquhart, pour avoir attelé à un voiture une mule malade qui avait évidemment été maltraitée. L'animal a été dételé et confié aux soins de M. McQuade.

Accident.—A 12 heures 20 P. M., un nommé Adam Fry, qui travaillait à la brasserie Louisiana, au coin des rues Jackson et Tchoupitoulas, a eu le pied droit écrasé par la chute d'un baril de bière. Il a été ramené chez lui par son frère.

Arrestation.—Hier soir à 9 heures les agents Lamb et Chamberlin ont cernés d'arrêter Berinus et John Revere qui la veille avaient causé des glaces avec plusieurs autres dans le bar-room de M. Kahn, coin Washington et Chippewa.

Tous deux ont pris la fuite et arrivé au Square Clay, Berinus s'est couché dans l'herbe et a tiré deux coups de revolver à l'agent, sans l'atteindre, puis il a repris sa course, mais il a été capturé coin Deuxième et Annonciation.

Revere a réussi à prendre la fuite. Berinus a à répondre à plusieurs autres poursuites. Une accusation de tentative d'assassinat a été portée contre lui.

$500 de Récompense!

Nous désirons la vendre comme pour tout cas de maladie de foie, de constipation que nous ne pouvons guérir avec les pilules végétales de Dr West pour le foie, lorsque les prescriptions ne sont suivies. Elles sont purement végétales et ne manquent jamais de donner satisfaction. Elles ont une couche de sucre. Les flacons bleus contiennent 30 pilules, 25 cents. Maison de confiance fondée en 1845. Les véritables se vendent chez D. TURNER, No 11 rue du Quatre Nouvelle-Orléans, Louisiane.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le duel entre le marquis de Mores et le capitaine Mayer.

Paris, 24 juin—Le marquis de Mores est profondément affligé du résultat de son duel avec le capitaine Mayer. Il dit que le combat a eu lieu sous des conditions qui auraient dû empêcher une issue fatale. Avant de laisser le terrain, le marquis s'est penché sur l'officier mourant et lui a serré la main.

Le capitaine Mayer appartenait au corps d'ingénieurs français et était regardé par ses amis comme étant un brillant officier.

Le capitaine Mayer était juif, et le duel est survenu à la suite de l'opinion exprimée par le marquis de Mores qu'un juif devrait être officier dans l'armée.

Paris, juin 24—Il était convenu que le duel aurait lieu à l'épée, et que le combat devait cesser quand un des combattants recevrait une blessure qui donnerait un avantage à son adversaire.

Quand tous les préliminaires du duel furent arrangés et les combattants en position, on donna le signal habituel "Allez."

Le marquis porta un coup droit qui fut paré par le capitaine Mayer. Le marquis porta un autre coup à celui-ci, son épée passant à travers de la garde de l'arme de son adversaire et perçant le corps du capitaine Mayer.

Le marquis voyant ce qui était arrivé, dégagea son épée et rompit de quelques pas. Le capitaine Mayer laissa tomber son arme et s'écria : "Je suis dangereusement blessé!" et s'affaisse. Le marquis s'avança vers son adversaire et se penchant sur lui, lui dit: "Mayer, voulez-vous me permettre de vous serrer la main?" celui-ci consentit et tendit la main au marquis.

Les chirurgiens qui se trouvaient sur les lieux du combat passèrent immédiatement le blessé, et dès qu'on le put, on le mit dans une voiture et on le transporta à l'hôpital, où il succomba à 5 heures de l'après-midi.

Le capitaine Mayer avait bien caché à ses parents son duel. Quand la nouvelle de la mort de son fils parvint au père, la douleur de celui-ci fut affreuse.

Il alla à l'hôpital et on lui livra le corps de son fils qu'il fit transporter à sa résidence, où Mme Mayer, mère du mort, attendait avec anxiété. Quand on porta le corps dans la maison Mme Mayer se mra dans ses bras et couvrit son fils de baisers.

Cette triste affaire est profondément regrettée à l'Ecole polytechnique, où le capitaine Mayer était professeur. Il était très estimé par tous les officiers.

C'était un magnifique tireur et avait pris part à nombre d'assauts dans les salles d'armes.

Un représentant de la Presse Associée a eu aujourd'hui une entrevue avec le marquis de Mores au sujet du duel.

Il a dit qu'il était profondément affligé de la mort du capitaine Mayer et a ajouté: Je sais que les autorités feront un warrant pour mon arrestation, mais qu'est ce que cela fait. Les magistrats n'empêcheront pas la poursuite de l'œuvre que nous avons entreprise. Les questions personnelles ne sont rien; les principes sont tout. Nous ne sommes qu'au commencement d'une guerre civile.

Opinion à Paris sur l'élection de Cleveland.

Paris, 24 juin—M. Yves Guyot, ex-ministre des travaux publics, a dit au journal *Nouvelles* au cours d'une entrevue: Je pense que l'élection de M. Cleveland développera les relations économiques de la France et de l'Amérique, et augmentera la cordialité qui existe déjà entre les deux plus grandes républiques.

Le journal le *Temps* écrit: la nomination de M. Cleveland est un grand succès moral, et qu'il soit nommé ou non, cela fera grand honneur au parti démocrate."

Bonne tournure.

Paris, 24 juin—Le trois pour cent est coté à 98 francs 50 centimes.

Le roi et la reine d'Italie.

Londres, 24 juin—Le roi et la reine d'Italie sont partis cette après-midi de Dresde pour l'Italie.

Les récents troubles à Uganda.

Londres, 24 juin—Dans une lettre en date du 11 février, le capitaine Lugard décrit que les troubles à Uganda sont survenus à la suite du meurtre d'un chef protestant par des indigènes catholiques qui avaient fait une attaque directe sur les indigènes protestants et sur le fort du capitaine Luggard.

Le capitaine Williams, qui a écrit une lettre un mois plus tard, dit que la crise est passée. Des dépêches complètes relatives aux troubles sont dues à Londres vers le 15 juillet.

Le prince Luitpold régent de la Bavière.

Munich, 24 juin—Le prince Luitpold, régent de la Bavière, a donné l'ordre au chemin de fer bavarois de fournir immédiatement les moyens de transport au prince Bismerck et à tous les membres de sa suite.

Il a aussi mis un bureau de poste et de télégraphe à la disposition du prince.

Le prince Bismarck est arrivé de Vienne en cette ville ce matin à deux heures. Un grand nombre de Bavarois distingués l'attendaient à la gare et lui ont fait une réception enthousiaste.

Au moment où il est monté sur la plateforme, un comité de réception lui a présenté un bouquet et une Adresse de bienvenue.

Le corps de musique qui était à la gare a joué la "Veillée sur le Rhin."

Les étudiants irrésistibles, parmi lesquels le prince Bismarck est un grand favori étaient venus en grand nombre pour le recevoir.

Toutes les rues par lesquelles devait passer le prince Bismarck pour se rendre à la villa de M. Lenbach étaient encombrées par une foule démonstrative de femmes et de vieilles personnes, mêlées à tous les étudiants des associations gymnastiques et les pompiers de Munich qui portaient des flambeaux.

Les étudiants et les pompiers formaient une ligne le long de la route Lorque le prince et se suite traversa la foule en voiture, la population a poussé des vivats et l'on a chanté des airs patriotique.

Lorque le prince est arrivé à la villa de M. Lenbach, où il résidera pendant son séjour à Munich, la foule criait vive l'ex chancelier.

Trois fois le prince Bismarck a paru sur le balcon de la villa, où il a remercié en souriant la population de Munich de leur cordiale réception.

L'Italie et l'Allemagne.

Londres, 24 juin—Une dépêche spéciale de Berlin au *Daily News* dit que dans la conférence qui a eu lieu entre M. Bein, le ministre des affaires étrangères en Italie et le chancelier Von Caprivi, pas un seul changement a été fait dans les relations entre l'Italie et l'Allemagne, ni verbalement ni par écrit.

Le roi Humbert, ajoute la dépêche, est décidé d'adhérer à la triple alliance.

Affreux accident.

Rome, 24 juin—Un affreux accident causé par un éboulement de terre a eu lieu aujourd'hui à Monte Sacco, sur la ligne du chemin de fer de Bologne et Florence.

Une grande superficie de terre du côté de la montagne est tombée sur les maisons les renversant entièrement. Jusqu'ici trente personnes tuées ou blessées ont été retirées des débris. Les rails du chemin de fer sont couverte de terre et des rocs et tout trafic est conséquemment suspendu.

En 1851, le village de Vilo, une des stations sur la ligne du chemin de fer, a été complètement détruit par un éboulement de terre venant du Mont Vigise.

Nouvelles de Londres.

Londres, 24 juin—Le duc d'York a été formellement commissionné aujourd'hui commandant du croiseur *Melampus*. Le prince de Galles et autres membres de la famille royale sont allés faire leurs adieux à bord du croiseur lorsque le départ de celui-ci pour une croisière de deux mois.

Le duc d'Aosta, neveu du roi Humbert d'Italie, sera l'hôte ce soir de la reine Victoria au château Windsor.

Le général Stevenson.

Chicago, 24 juin—Les délégués de l'Illinois et autres Etats sont allés solliciter le général Stevenson sur sa nomination par la convention.

Le général John C. Black, M. Taggart, de la délégation de l'Indiana, le général Bragg, du Wisconsin, et M. Shield, de la délégation de l'Iowa et autres, sont allés solliciter aussi le général Stevenson.

M. Watterson a invité celui et à venir au Kentucky y voir ses amis et prononcer un discours pendant la campagne électorale.

Suicides.

New York, 24 juin—Le steamer *City of Para*, de la malle du Pacifique a fait hier matin un essai pour prouver ses qualités comme croiseur naval auxiliaire.

Le capitaine Andrew Lockwood est fier de son steamer car il a fait une traversée de 14 1/2 noe